

# Relogement, entre joie et frustration des citoyens

Page 3

# LE JOUR

D'ALGERIE

Vot re quotidien national

Onzième année - N° 3868 - Mercredi 11 mai 2016 - Prix : 10 DA

Le gouvernement approuve un projet de loi

## Création d'un Conseil national des droits de l'homme

Page 2

Plus de 2 millions de candidats aux épreuves des trois cycles

## Les élèves de cinquième passeront les examens dans leurs écoles

Page 3

### Des partis qui n'en sont pas

Par Mohamed Habili

Au plan politique, notre pays présente un grand handicap, dont on a du mal à mesurer les répercussions sur le présent comme sur l'avenir immédiat, mais qui néanmoins explique dans une large mesure l'état déplorable dans lequel se trouve le débat politique aujourd'hui : il n'existe pas d'opposition digne de ce nom. Le manque de quelque chose d'essentiel, de vital, est aussi actif que sa présence, sauf qu'il agit comme un frein, ou pire encore comme un facteur d'involution, outre qu'il laisse le champ libre à la spontanéité la plus bêtifiante, à l'amateurisme sans principe, à la prétention la plus grotesque ; en un mot, au manque de culture politique. Ce n'est pourtant pas que les partis aient cessé d'exister. Ils sont toujours là. Pas un ne manque à l'appel, si l'on excepte celui qui a le plus compté du temps du parti unique, plus même que le FLN : le PAGS, qui s'est sabordé mais dont on peut parier que l'absence se fera sentir de plus en plus cruellement. Les partis sont toujours là, mais ils ne comptent pas. Un parti qui ne produit pas d'idées, qui ne montre pas la voie, en allant au besoin à rebours de la spontanéité, qui ne jouit d'aucune influence, ce n'en est tout simplement pas un. Une personne, une seule, peut être plus utile, si elle exerce une influence, si modeste que soit celle-ci. Ce qui ressemble le plus à un parti, ce n'est pas une organisation, une association, une autre formation du même genre, mais une personne porteuse d'idées, un intellectuel. Car un parti, ce n'est en premier lieu qu'un intellectuel collectif.

Suite en page 3

## Les conducteurs de trains poursuivent leur grève

# Les nerfs à vif des voyageurs



Alors que la grève des conducteurs de trains se poursuit pour le quatrième jour d'affilée, les voyageurs commencent à trouver ce mouvement aussi incompréhensible qu'interminable, surtout en l'absence d'un service minimum au niveau de l'ensemble des gares aux alentours de la capitale.

Page 2

Jean-Louis Levet au sujet du Comité intergouvernemental de haut niveau

## «Montée en puissance» des relations entre la France et l'Algérie

Page 4

Ouverture du 17<sup>e</sup> Festival européen en Algérie

## Le chanteur nigérien Bombino enflamme le public algérois

Page 13



Les conducteurs de trains poursuivent leur grève

# Les nerfs à vif des voyageurs

■ Alors que la grève des conducteurs de trains se poursuit pour le quatrième jour d'affilée, les voyageurs commencent à trouver ce mouvement aussi incompréhensible qu'interminable, surtout en l'absence d'un service minimum au niveau de l'ensemble des gares aux alentours de la capitale.

Par Louiza Ait Ramdane

Les voyageurs, généralement des travailleurs, sont en colère contre cette énième grève des conducteurs de trains de la Sntf. Certains d'entre eux attendent impatiemment le retour à la nor-

## Le gouvernement approuve un projet de loi Création d'un Conseil national des droits de l'homme

LE PROJET de loi portant création d'un Conseil national des droits de l'homme, a été approuvé par le gouvernement, et il sera soumis prochainement au Conseil des ministres et au Parlement, a annoncé mardi à Bouira, le ministre de la Justice, Garde des sceaux, M. Tayeb Louh. Inscrit dans le cadre des réformes apportées dans la nouvelle Constitution, «le projet de loi portant création du Conseil national des droits de l'homme a été finalisé et adopté lors d'une réunion du gouvernement, et il sera soumis prochainement au Conseil des ministres et au Parlement», a expliqué M. Louh, lors d'une rencontre avec les juges tenue en marge de sa visite à la Cour de justice de Bouira. Au cours de cette rencontre, suivie par vidéoconférence par toutes les cour de justice, le ministre a annoncé également qu'un projet de loi est en cours de préparation pour apporter des réformes aux tribunaux criminels dans leurs composantes, ainsi que dans leur mode de fonctionnement». M. Louh a fait savoir qu'un autre projet de loi est en cours pour amender le code de procédures civiles et administratives en vue de combler certaines carences soulevées auparavant dans les instances judiciaires». Il a annoncé entre autres qu'un avant projet de loi concernant l'utilisation des emprunts génétiques dans le travail et procédures judiciaires sera soumis prochainement au Conseil de la nation». «Le ministère de la Justice a finalisé tout le travail relatif au volet technique, et ce projet de loi sera soumis prochainement au Conseil de la nation», a assuré M. Louh. M. Louh a fait savoir qu'une base de données nationale d'ADN a été créée et sera confiée à un magistrat. Cette base de données a pour objectif de faciliter le travail judiciaire, et elle revêt une grande importance car elle concerne la dignité du citoyen».

Ghani Y./APS

male de ce moyen de transport, d'autres peinent à contenir leur ras-le-bol.

Les voyageurs qui ont l'habitude de prendre le train sont obligés, depuis le début de la grève, de faire plusieurs escales et surtout tripler le prix afin d'arriver à destination. Comme un millier d'autres passagers, Mohamed en colère lance : «Je ne sais pas comment je vais faire. Je viens de Blida et le train est le seul moyen qui me facilite les déplacements. Depuis le début de la grève c'est le calvaire pour les travailleurs qui habitent loin de la capitale».

C'est le calvaire. En l'absence de trains, les bus et les taxis sont devenus avides. Ils profitent de cette circonstance pour faire des gains supplémentaires. Les taxis clandestins ont également pallié l'absence de trains. Ce sont leurs journées de chance, car beaucoup de voyageurs sont contraints de prendre un taxi pour arriver à temps à leur travail.

Le ministre des Transports, Boudjemaa Talai, a déclaré hier que la grève des conducteurs de trains de la Société nationale du transport ferroviaire (Sntf), entamée depuis dimanche dernier, est illégale du fait qu'elle n'a pas respecté la procédure nécessaire. Selon le ministre, cette grève est «sauvage» d'autant que le syndicat n'a pas respecté la loi en vigueur. Dans un point de presse animé en marge de sa visite de travail dans la wilaya de Jijel, Talai a expliqué que le Syndicat des conducteurs de trains n'a pas déposé un préavis de grève conformément à la loi, affirmant que la grève est une solution ultime en cas d'absence de dialogue avec l'entreprise de transport ferroviaire. Aussi, la justice, saisie par la direction de l'entreprise, a décrété, suivant une procédure en référé, l'illégalité du débrayage. Une décision qui conforte la position de la direction de la Sntf qui reproche



PH/D. R.

notamment aux grévistes de ne pas observer un service minimum, comme le stipule la loi en pareil cas. Lors d'une virée à la gare Agha, nous avons constaté que le service minimum n'a pas été assuré durant la matinée, alors que le directeur général adjoint de la Société nationale de transport ferroviaire (Sntf), Aktouche Abdelouahab, affirme le contraire dans une déclaration à l'APS. «Le service minimum a été assuré hier au niveau des dessertes de banlieue à partir d'Alger. Une destination a été assurée vers Oran et une autre Oran-Alger en plus du trafic ferroviaire relatif au transport des produits pétrochimiques en direction de Bordj Bou-Arridj et M'sila.

Des tentatives sont en cours pour multiplier ces destinations en vue d'assurer l'approvisionnement de l'est du pays en ce produit énergétique», a-t-il confié, rappelant aux grévistes que «la porte du dialogue reste ouverte pour préserver l'image de la société auprès de ses clients».

Par ailleurs, le même responsable précise que les revendications des grévistes seraient prises en compte et examinées selon les cadres juridiques en vigueur. Concernant les pertes financières essuyées par la Sntf en raison de la grève des conducteurs de trains menée depuis 3 jours, l'intervenant a indiqué qu'elles n'avaient pas encore été calculées, ajoutant que «la plus grosse perte demeure l'image de la société qui a été ternie auprès de ses clients». Cependant, a-t-il ajouté, ces mouvements de protestation menés de temps à autre ne représentent pas la volonté de l'ensemble du personnel, estimé à plus de 12 000, qui veillent au développement et à la promotion des prestations. Par ailleurs, le protocole d'accord Sntf/FNC englobe cinq points précédemment soumis dans une plateforme de revendications à la direction, selon un communiqué de cette dernière.

Il s'agit de la plateforme du 12 avril 2016 qui concerne le

repositionnement des mécaniciens selon le niveau d'études exigé, une opération qui sera confiée à un bureau d'études externe. Le délai de réalisation de cette étude sera déterminé en fonction des propositions du partenaire retenu qui sera communiqué à la FNC dans un délai n'excédant pas 15 jours. La deuxième revendication relative aux points 2, 3, 4 et 5 de la plateforme de revendications sera examinée lors des prochaines négociations de la convention collective entre la direction générale et la FNC.

A été examinée également la revendication des mécaniciens contraints à ne plus conduire sur avis médical à la suite d'un heurt. Il sera procédé à la compensation de la prime de rendement kilométrique (PRK) par une indemnité de substitution.

Enfin, un projet de texte sera soumis à la tutelle aux fins de dépenaliser les mécaniciens lors des heurts occasionnés accidentellement.

L. A. R.

## Faiblesse des exportations hors hydrocarbures

# La réglementation de change pointée du doigt

Au moment où l'Algérie espère diversifier son économie et booster les exportations pour contrebalancer une lourde facture des importations et faire face à la crise pétrolière, les exportations hors hydrocarbures demeurent très faibles. Les experts s'accordent à souligner que beaucoup d'efforts restent à faire, notamment en matière de législation et de réglementation administrative et d'amélioration de l'environnement dans lequel exercent les exportateurs algériens. Ils sont nombreux à souligner l'impératif de promouvoir en premier lieu la production nationale, de la diversifier et d'en améliorer la qualité pour pouvoir la placer sur les marchés internationaux. Les pouvoirs publics

sont appelés à leur faciliter l'accès aux programmes d'appui à l'exportation. S'exprimant sur les ondes de la Radio nationale, le président de l'Association des exportateurs algériens, Ali Bey Nasri, a fait observer que pour relancer cette activité de nombreuses contraintes doivent être levées. Il a, dans ce sens, pointé du doigt la réglementation de change. «La réglementation actuelle de change freine la promotion des exportations hors hydrocarbures» a-t-il dit. S'il a salué la dynamique initiée par le ministère du Commerce pour lever les obstacles aux exportations, le président de l'Anexal a estimé, toutefois, qu'en matière de réglementation des changes, «nous en sommes encore au

statu quo», ajoutant qu'il s'agissait-là d'un aspect qui demandait à être traité dans l'urgence. Selon lui, pour rendre attractif l'acte d'exporter auprès des opérateurs économiques, il faudrait les mettre en confiance, or cette réglementation, dont il demande la révision, «constitue un obstacle de taille». Celle-ci, a-t-il poursuivi, était perçue par les potentiels exportateurs sous un aspect «répressif», parce qu'elle les mettait dans une situation de «suspects en puissance». Des résultats obtenus à ce jour en matière d'exportation, M. Nasri a relevé qu'au 1<sup>er</sup> trimestre de 2016 leur tendance a été «négative» (5,6 milliards de dollars), du fait, a-t-il expliqué, que de 74%, en 2015, le niveau des exportations

avait baissé à 51% durant le 1<sup>er</sup> trimestre de l'année en cours. Au rythme actuel, a-t-il prévenu, nous risquons de creuser le déficit de la balance commerciale, qui pourrait plonger de 13 à 21 milliards de dollars. Face aux dangers d'une telle perspective, le président de l'Association des exportateurs algériens a appelé à accorder plus d'intérêt à l'analyse, pour savoir comment positionner l'Algérie dans le marché mondial. Comme préalable, il a proposé notamment d'identifier les filières potentiellement exportatrices et non plus de rester figé dans des opérations conjoncturelles.

Meriem Benchaouia



21<sup>e</sup> opération à Alger

# Relogement, entre joie et frustration des citoyens

■ Au vu de la 21<sup>e</sup> opération de relogement des familles occupant des bidonvilles, caves et terrasses dans la wilaya d'Alger, les bénéficiaires n'ont pas manqué, hier, d'exprimer leur liesse pour avoir enfin un toit décent.

Ph/E. Soraya/J. A.



Par Yacine Djadel

En effet, lors de la visite, hier matin, du wali d'Alger dans la commune de Bab El Oued, lieu où 80 familles, occupant des caves et des terrasses d'immeubles, ont été bénéficiaires dans le cadre de cette opération, l'atmosphère de satisfaction et de joie ne pouvait qu'être au rendez-vous chez l'ensemble de ces citoyens qui, à ce propos, ont vu leur calvaire d'habiter longtemps dans des conditions déplorables, prendre fin. A cet effet, en dépit du soulagement de quitter ces lieux pour ces derniers, certains n'ont pas pu retenir leur larmes. «Ce sont des larmes de joie et bonheur et nous remercions les responsables pour leur engagement», a lâché une mère de famille

qui dit être honorée par les nouvelles dispositions entreprises par le gouvernement dans ce sens. Il n'est pas étonnant, que l'émotion soit donc palpable chez les habitants de ce quartier, rue Mustapha Antar de Bab El Oued où l'ambiance est aussi au déménagement qui a commencé dès hier vers leurs nouvelles habitations. Cette opération, selon M. Zoukh n'est que le début d'autres qui suivront et qui seront organisées en quatre étapes. Celui-ci n'a pas manqué de rappeler à l'occasion, que le problème de tous les grands bidonvilles d'Alger a été pris en charge par la wilaya et qu'actuellement, il ne reste que celui d'habitations restreintes, de caves et de terrasses dont nous sommes en train de nous occuper, a-t-il fait savoir. Dans le cadre de cette 21<sup>e</sup>

opération de relogement, d'autres communes seront également concernées tels que les bidonvilles d'El-Hamiz (1 800 familles), de Dergana (1 400 familles), de Kerrouch à Reghaia (1 700 familles), d'El-Hofra à Oued S'mar (1 300 familles), de Bousmaha à Bouzaréah (1 200 familles), de Qariat Echouk à Gué de Constantine (1 000 familles). Ces communes citées connaîtront, donc au fur et à mesure leur opération de relogement et ce avec une organisation et manière méthodique, a rappelé le wali. Par ailleurs, hormis toute la joie suscitée par ces opérations de relogement, il est à savoir qu'un bon nombre de personnes demeurent insatisfaites et frustrées quant au non-octroi de leur appartement. C'est dans ce sens que le wali d'Alger a été interpel-

lé par plusieurs personnes, qui elles aussi, clament le droit au logement. «Nous sommes indignés et en colère, on dirait que nous ne sommes pas des Algériens vu que nous attendons notre logement depuis 20 ans», a affirmé un père de famille indigné dans la commune de Hammamet à Ain Benian, lieu où le wali s'est rendu pour inaugurer la distribution des logements sociaux à la cité des 500 logements. De son côté, M. Zhoukh, a affirmé que «l'opération de relogement est une œuvre magnifique qui est réussie». Pour preuve, ce dernier a annoncé la venue prochainement d'une commission de l'ONU afin de voir la réussite de ces opérations de relogement les 18 et 19 mai. Y. D.

Plus de 2 millions de candidats aux épreuves des trois cycles

## Les élèves de cinquième passeront les examens dans leurs écoles

Ils seront plus de deux millions d'élèves qui passeront du 22 mai au 2 juin les épreuves des examens nationaux des trois cycles d'enseignement (primaire, moyen et secondaire), soit une hausse de plus de 35 000 candidats par rapport à l'année dernière, selon la ministre de l'Education, Nouria Benghebrat. Dans un exposé présenté hier devant la commission de l'éducation au Conseil de la nation, la ministre a déclaré que «340 000 surveillants et plus de 100 000 correcteurs répartis sur 18 000 centres, ont été mobilisés pour assurer le succès de ces examens importants». Cette armada de surveillants auront à surveiller plus de deux millions d'élèves qui passeront du 22 mai au 2 juin les épreuves des examens nationaux des trois cycles d'enseignement

(primaire, moyen et secondaire). En outre, la ministre de l'Education a rassuré les candidats de l'examen de fin de cycle primaire en indiquant qu'il a été décidé que les candidats passeront les épreuves au niveau de leurs écoles pour ne pas les perturber. Ainsi, ces candidats n'auront pas à se déplacer dans d'autres établissements pour passer leurs épreuves. La ministre a rappelé le dispositif concernant l'élargissement des examens de rattrapage à tous les niveaux à l'exception des examens officiels afin de relever le niveau parallèlement à la réduction du taux de déperdition scolaire. Par ailleurs, la ministre a révélé concernant les instituts supérieurs de formation des enseignants, qu'un Conseil du gouvernement se réunira aujourd'hui et se penchera entre

autres sur un projet de décret portant réalisation de cinq instituts à Laghouat, El Oued, Mila, Ain Témouchent et Relizane. Dans ce contexte, la responsable du secteur de l'Education a insisté sur la stratégie du secteur durant les deux dernières années, notamment la gouvernance, la formation et la révision des programmes éducatifs, outre l'adoption du livre unifié pour les première et deuxième années primaires, ainsi que la mise à jour des manuels de la première année moyenne. Revenant sur le concours de recrutement des enseignants qui s'est déroulé le 30 avril dernier, M<sup>me</sup> Benghebrat a affirmé que les résultats des épreuves écrites seront annoncés le 14 juin via le site de l'Office national des examens et concours (Onec). A ce propos, la ministre a ajouté que

«les candidats reçus passeront le test oral les 22 et 23 juin et connaîtront les résultats le 30 du même mois». M<sup>me</sup> Benghebrat a défendu encore une fois que ce concours s'était déroulé dans de «bonnes conditions» malgré «le problème des enseignants contractuels que le gouvernement a traité de manière rationnelle». Une manière pour la ministre de défendre la position de l'Exécutif face à la revendication des enseignants contractuels qui avaient exigé l'intégration sans aucune condition. Il est à rappeler que ce concours a connu une importante participation, avec près d'un million de candidats se sont présentés à ce concours pour pourvoir à 28 000 postes dans 28 nouvelles spécialités dont l'information et la communication, les sciences politiques, le droit et la gestion et éco-

## LA QUESTION DU JOUR

### Des partis qui n'en sont pas

suite de la page Une

Un groupe de personnes qui pensent ensemble pour influencer sur le cours des choses. Or que voit-on aujourd'hui s'agiter à la surface ? Pas des partis, pas des associations, pas même le gouvernement, dont les membres semblent ne rien vouloir tant que passer inaperçus. Non, 3 ou 4 journaux bêtifiants, abêtissants, particulièrement bruyants, solidaires dans leur infantilisme, leur narcissisme sans limite, et avec ça déterminés à nous faire prendre des vessies pour des lanternes. L'un d'eux, en grande détresse financière, de par sa faute, parce qu'il s'est doté d'une chaîne de télévision dont il n'a pas les moyens, ni matériels ni intellectuels, et qui ne voit d'autre issue pour lui que de se vendre à un homme d'affaires bien connu, et en violation de la loi, du moins dans la forme qu'elle revêt actuellement. On peut ne pas aimer cette loi, trouver qu'elle est mal faite, mais elle est là, et en attendant de pouvoir la changer, il faut bien l'appliquer, d'autant qu'elle n'a pas été faite spécialement pour empêcher «El Khabar» de se trouver acquéreur. Il n'empêche, jusque-là on peut dire que c'est de bonne guerre, que celui-ci fait tout ce qu'il peut pour éviter le dépôt de bilan. Qui ferait autre chose à sa place ? On est acculé dans un coin, on n'a d'autre choix que de se défendre, eh bien on le fait, et avec les armes à sa portée. Le problème, ce n'est pas ce qu'il fait lui pour sauver sa peau, mais ce que font les partis et les personnalités réputés d'opposition pour lui venir en aide. Si lui-même ment et diffame Hamid Grine – comme il a diffamé bien d'autres avant lui – sont-ils tenus de faire la même chose, d'user de mêmes armes que lui ? Sont-ils obligés de mentir à l'opinion comme des arracheurs de dents ? Ils mentent sans scrupule en disant que dans cette affaire, c'est la liberté d'expression qui est en cause. Tous les jours, le moins informé, le plus étourdi des Algériens, peut se rendre compte par lui-même que les journaux disent ce qu'ils veulent, et qu'ils le prouvent quotidiennement en insultant qui bon leur semble, y compris le président de la République, pour ne pas dire : surtout le président de la République. Des partis qui acceptent de se mettre à la traîne de journaux aussi menteurs, aussi mal élevés, n'en sont pas, à l'évidence. C'est même là leur seule excuse.

M. H.

nomie. D'autre part, M<sup>me</sup> Benghebrat a évoqué l'élargissement cette année de l'enseignement de la langue amazighe à 23 wilayas contre 11 précédemment, pour atteindre 32 wilayas durant l'année scolaire 2016-2017.

Nacera Chennafi



Jean-Louis Levet au sujet du Comité intergouvernemental de haut niveau

# «Montée en puissance» des relations entre la France et l'Algérie

■ La dernière session du Comité intergouvernemental de haut niveau (CIHN), tenue en avril à Alger, constitue une nouvelle étape dans «la montée en puissance» des relations entre la France et l'Algérie, a indiqué Jean-Louis Levet dans une interview au bimestriel «Alger-Paris».

Par Hayet F.

«**C**e troisième CIHN constitue à l'évidence une nouvelle étape dans la montée en puissance des relations entre les deux pays», a affirmé ce haut responsable français chargé de la coopération industrielle et technologique franco-algérienne. Pour lui, les dynamiques à l'œuvre «s'amplifient» et les deux pays sont appelés à «continuer ensemble à accélérer cette mutation d'un modèle de relations fondé sur le commerce

(import/export) à un modèle de relations fondé sur la coopération, c'est-à-dire via le co-investissement, des projets structurants pour l'avenir et la recherche constante de l'excellence». Le responsable français, qui se vante du fait que la France et l'Algérie «constituent un binôme sans équivalent sur l'échiquier mondial des Etats», met en relief la diversité des accords signés entre les deux pays, lors de la dernière session du CIHN. «De nombreux domaines industriels sont concernés avec les éléments clés de succès que sont la formation, l'intégration progressive aux territoires d'implantation avec l'implication de PME algériennes qui vont monter en puissance», a-t-il expliqué, relevant que le partenariat d'exception, souhaité en 2012 par les présidents François Hollande et Abdelaziz Bouteflika, permet aux deux pays de «faire le lien tant nécessaire entre une histoire commune et une histoire d'avenir». Jean-Louis Levet considère que ce partenariat d'exception est un atout pour les entreprises françaises confrontées à la rudesse de la compétition internationale, précisant qu'il fournit «un cadre dans lequel peuvent se situer les projets, avec des ren-



Ph/D. R.

dez-vous réguliers», «sécurise les processus de travail collectifs à l'œuvre pour les différents projets identifiés puis mis en œuvre (et favorise l'orientation des deux pays vers de nouveaux champs de coopération préfigurant le devenir de la France et de l'Algérie». Au

sujet du projet de l'implantation d'une usine de montage automobile Peugeot en Algérie, le responsable français a souligné que «l'importance de tels projets nécessite que l'on ne confonde pas vitesse et précipitation, dans l'intérêt même des entreprises

concernées et des relations entre les deux pays». «C'est aux opérateurs économiques de poursuivre leur processus de négociation – ce qu'ils continuent de faire – et de prendre le temps nécessaire», a-t-il indiqué.

H. F./APS

## L'APW convoque une session extraordinaire Situation préoccupante à l'université de Tizi Ouzou

L'ASSEMBLÉE populaire de la wilaya (APW) de Tizi Ouzou va consacrer une session extraordinaire, jeudi prochain, pour débattre de la situation qui prévaut à l'Université Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou (UMMTO), a annoncé la même institution dans un communiqué mis en ligne sur son site web. La «session extraordinaire» est convoquée «pour examiner la situation préoccupante de l'université Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou», a précisé la même source avant de relever qu'«actuellement l'université de Tizi Ouzou se trouve dans un climat d'instabilité chronique, suite aux multiples mouvements de grèves déclenchés par les différents acteurs de la communauté universitaire». Pour l'APW de Tizi Ouzou «la situation de l'UMMTO est préoccupante, notre Assemblée fera de son mieux pour tirer la sonnette d'alarme et alerter toutes les parties concernées» pour tenter de dégager «des solutions et mettre fin à ce climat conflictuel qui pénalise en premier lieu les étudiants de notre wilaya». Toujours selon la même source, l'occasion de la tenue de cette session extraordinaire sera mise à profit «pour interpeller les pouvoirs publics de prendre en charge les doléances de la communauté universitaire». Il est à noter par ailleurs, que cette rencontre intervient quelques semaines seulement après la désignation d'un nouveau recteur de l'UMMTO en la personne du Professeur Arezki Derridj en remplacement de P' Saïd Ouardane qui était arrivé à ce poste seulement depuis juillet 2015.

Hamid Messir

Imane-Houda Faraoun :

## Les réseaux sociaux ne seront pas bloqués en Algérie

Les réseaux sociaux, comme Facebook, Viber et Skype, ne seront pas bloqués en Algérie, a affirmé lundi à Alger la ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Imane-Houda Faraoun. «Le gouvernement algérien n'a jamais eu l'intention d'interdire les réseaux sociaux, car l'Algérie est un pays démocratique», a indiqué M<sup>me</sup> Faraoun qui présentait un exposé sur son secteur devant la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) dans le cadre de la loi sur le règlement budgétaire de 2013. Interrogée sur le fait que ces réseaux sociaux engrangent des milliards de dollars sans contre-

partie pour l'Algérie, elle a expliqué que Facebook, Viber ou Skype vivent de la publicité, appelant les jeunes algériens à faire de même en créant des réseaux sociaux locaux. «La seule solution pour contrer ce type de réseaux est d'investir sur le patriotisme des jeunes algériens et leur dire de créer un forum national ou un Facebook algérien», a-t-elle ajouté. Sur la décision algérienne de lancer la téléphonie mobile 4G cette année, M<sup>me</sup> Faraoun a indiqué que cette technologie est un passage obligé, et que le fait de passer de la 3G à la 4G «n'est pas un grand investissement en soi». «C'est un petit investissement qui sera rapidement rentabilisé», a-t-

elle estimé, relevant que «les opérateurs offriront certainement la 4G avec un prix un petit peu plus élevé que la 3G». Revenant sur la convention signée entre l'opérateur public de la téléphonie mobile Mobilis et l'opérateur français Orange activant dans le secteur des TIC, elle a indiqué qu'«à aucun moment le ministère n'a été impliqué dans la décision». «Moi-même, je l'ai appris par la presse. L'exécutif de Mobilis a toute latitude à gérer les questions commerciales. Ce n'est pas des questions sur lesquelles le ministère peut intervenir ni même l'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications (ARPT)», a-t-elle dit. «Néanmoins, une fois l'annonce

faite, nous avons demandé à l'ex-P-DG de Mobilis des explications sur l'opportunité de cette convention. Ce qui est dommage, c'est qu'en aucun cas il n'a négocié des communications gratuites pour le client algérien alors que le groupe français a obtenu une gratuité totale des appels vers l'Algérie», a-t-elle regretté. «J'ai des données chiffrées que je communiquerai prochainement à la Commission des finances de l'APN», a-t-elle encore ajouté. La ministre a indiqué que «la convention, effective depuis octobre 2015, prévoit neuf mois de test», ajoutant qu'«au bout de ces neuf mois, nous déciderons de la maintenir ou non».

Yanis G.

Elevage extensif en mer à Oran

## Une production de 30 tonnes de moules

Pas moins de 30 tonnes de moules ont été produites en 2015 par une ferme conchylicole à Arzew (Oran), a-t-on appris mardi de l'exploitant de cette concession relevant du domaine public maritime. «Cette production a été réalisée selon un système d'élevage extensif. Nous nous attendons, en 2016, à une production importante des moules de taille marchande et allons également procéder à une extension pour les huîtres, à titre

expérimental», a indiqué à l'APS l'exploitant de cette ferme conchylicole, Habib Benaïssa, qui dispose de 5 filières submersibles pour l'élevage des moules. «Nous n'avons aucun problème d'écoulement. Notre produit est bien prisé et commercialisé aussi bien dans les grandes surfaces, les établissements hôteliers que chez les détaillants», a assuré ce jeune aquaculteur, qui a investi ce créneau grâce au dispositif d'aide et

de soutien des jeunes (Ansej). Il est prévu, à la faveur d'une journée de vulgarisation de la filière mytilicole (élevage des huîtres), fixée pour ce mercredi, l'installation de cette filière mytilicole au niveau de cette ferme conchylicole, a annoncé, pour sa part, le directeur, chargé de la gestion de l'Institut technologique de pêche et de l'aquaculture (ITPA) d'Oran, Houari Kouicem. Une vingtaine de participants, entre cadres de la direction de la

pêche et des ressources halieutiques, stagiaires et investisseurs et professionnels de la spécialité aquaculture de la région Ouest prendront part à cette rencontre, a indiqué une enseignante à l'ITPA, Farah Slimane Tamacha. Quelque 8 tonnes de moules ont été également produites au titre de l'année 2015 par une ferme conchylicole, basée à Kristel (Gdyel), a-t-on rappelé à l'administration de la pêche et des ressources halieutiques. Slim O.



Energie

# L'Union européenne souhaite renforcer son partenariat avec l'Algérie

■ «L'UE et l'Algérie ont un partenariat solide dans le domaine énergétique, mais nous voulons faire beaucoup plus pour l'intérêt des deux parties», a affirmé M. Skoilil lors d'une journée d'information organisée au siège du ministère de l'Energie, en prévision du forum d'affaires algéro-européen sur l'énergie prévu le 24 mai en cours à Alger.

Par Amel B.

L'Union européenne souhaite développer davantage son partenariat avec l'Algérie dans le domaine énergétique, a déclaré l'ambassadeur de l'UE à Alger, Marek Skoilil. «L'UE et l'Algérie ont un partenariat solide dans le domaine énergétique, mais nous voulons faire beaucoup plus pour l'intérêt des deux parties», a affirmé M. Skoilil lors d'une journée d'information organisée, au siège du ministère de l'Energie, en prévision du forum d'affaires algéro-européen sur l'énergie prévu le 24 mai en cours à Alger. Cette rencontre a été co-animée par le directeur général des hydrocarbures auprès du ministère de l'Energie, Mustapha Hanifi, et le président du Conseil de régulation de l'électricité et du gaz (Creg), Abdelalil Badache, en présence également de représentants d'entreprises privées. «Le monde a changé et nous devons nous y adapter en renforçant nos relations», a souligné M. Skoilil qui a considéré la tenue du forum d'affaires algéro-européen comme un pas important allant dans ce sens. Il a également salué la participation d'entreprises privées algériennes à cet événement ouvert aussi bien aux grands groupes qu'aux PME. Axé autour du gaz, des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, ce prochain forum est organisé conjointement par le



Ph. A. D. R.

ministère de l'Energie et la Commission européenne. Lors de son intervention, M. Hanifi a indiqué qu'une centaine d'entreprises européennes avaient déjà confirmé leur participation et qu'elles seraient quasiment représentées au niveau de leurs P-dg respectifs. Il a relevé, par contre, le nombre réduit des inscriptions de participation des entreprises privées algériennes à ce forum algéro-européen. Selon lui, seulement une dizaine

d'entreprises privées algériennes ont fait part de leur participation jusqu'à l'heure actuelle alors qu'un tel forum est susceptible de nouer des partenariats pour des projets d'investissement. A ce propos, M. Badache a expliqué que ce forum était ouvert aux opérateurs privés qui interviennent sur toute la chaîne de fabrication d'équipements liés aux domaines des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, y compris les plus

petits équipements. D'ailleurs, a-t-il observé, la participation des entreprises privées algériennes est d'autant plus importante que les sociétés européennes connaissent déjà les grandes entreprises publiques algériennes et n'ont pas besoin d'un tel forum pour les rencontrer. A rappeler que le forum algéro-européen s'inscrit dans le cadre du mémorandum d'entente sur l'établissement d'un partenariat stratégique dans le domaine de

l'énergie entre l'Algérie et l'UE, conclu en juillet 2013 à Alger. La partie algérienne sera représentée par des responsables de différents ministères (Energie, Finances, Industrie...) et d'organismes spécialisés. Outre les sociétés nationales publiques, des entreprises privées ainsi que des porteurs de projets innovants dans le secteur de l'énergie y sont attendus. L'ordre du jour du forum d'affaires algéro-européen comprendra, entre autres, une table ronde sur le thème «la relance des investissements dans le secteur de l'énergie en Algérie» et deux sessions thématiques dont l'une portera sur «les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et l'intégration nationale», alors que l'autre sera consacrée à «l'industrie gazière en Algérie». En outre, des rencontres bilatérales sont prévues entre opérateurs nationaux publics et privés et leurs homologues européens pour explorer les opportunités de partenariat dans les différents segments relatifs à l'industrie gazière, l'électricité, les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. Une exposition d'équipements et des solutions énergétiques sont également prévues lors de cette rencontre d'une journée. Près de 70% des exportations gazières algériennes sont destinées à l'Europe, alors qu'un tiers des compagnies étrangères opérant dans l'amont gazier est européen, rappelle-t-on.

A. B.

Mardi à Londres

## Le Brent à plus de 44 dollars

Les prix du pétrole ont enregistré une légère hausse hier en cours d'échanges européens après un épisode baissier la veille, mais restaient sous la pression d'une offre encore surabondante sur le marché international. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet valait 44,33 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 70 cents par rapport à la clôture de lundi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en juin prenait 42 cents à 43,86 dollars. «Les cours du pétrole ont dégringolé lundi sous

le cours plancher de 44 dollars alors que se renforçaient les spéculations sur une hausse de la production saoudienne après le remplacement du ministre du Pétrole Ali al-Nouaïmi par (l'ancien) P-DG du géant public Aramco», expliquait Lukman Otonuga, analyste chez FXTM. En effet, les observateurs s'attendent globalement à ce que le nouveau ministre poursuive la stratégie de protection de parts de marché à l'œuvre dans le royaume, le premier exportateur mondial de brut. Dans ce mouvement de baisse, le Brent et le WTI sont tombés mardi en début d'échanges asiatiques à 43,33 dollars et 43,03 dollars, des plus

bas en respectivement trois et deux semaines. Ainsi, si les cours se reprenaient un peu mardi grâce à quelques achats à bon compte, ils restaient sous la pression d'une offre surabondante et d'une demande terne, notaient des analystes. Pour les analystes de Commerzbank, «les cours devraient continuer de baisser, car les récentes interruptions de production observées au Canada, en Libye et au Venezuela, ne portent pas les prix à la hausse mais les empêchent surtout de baisser encore plus». Les investisseurs attendaient la publication mardi après la fin des échanges européens des données sur les réserves américaines

de brut établies par la fédération professionnelle du secteur pétrolier API pour la semaine dernière, avant le rapport hebdomadaire officiel de mercredi. Selon la prévision médiane des analystes interrogés par l'agence Bloomberg, les données officielles du département américain de l'Energie (DoE) devraient montrer une nouvelle hausse des réserves de brut, de 750 000 barils, mais une baisse des stocks d'essence, de 500 000 barils comme de ceux de produits distillés (dont le gazole, le fioul de chauffage, et le kérosène), de 770 000 barils.

R.E.

Emprunt obligataire

## La BEA enregistre plus de 35 milliards DA de recettes

La Banque extérieure d'Algérie (BEA) a enregistré une recette supérieure à 35 milliards DA depuis le lancement de l'emprunt obligataire à jeudi dernier, a annoncé à Bordj Bou Arreridj le directeur général de la Banque, Mohamed Loukkal. S'exprimant lors d'une journée d'information

régionale autour de l'emprunt obligataire, M. Loukkal a estimé que l'opération de l'émission de l'emprunt obligataire devrait connaître «une hausse notable», du fait que la souscription est uniquement à la quatrième semaine et a connu un engouement «appréciable» avec près

d'un millier d'opérateurs économiques et citoyens. Cette rencontre, a-t-il soutenu, vise à sensibiliser tous les épargnants, autres que les domiciliataires de la BEA, quant à l'intérêt national que revêt l'opération devant assurer les fonds nécessaires aux financements des investissements,

et maintenir le taux de croissance actuel qui est de l'ordre de 4,8 %.

En guise d'encouragement, cet emprunt disponible pendant six mois, et garanti par l'Etat, offre aux souscripteurs plusieurs avantages alléchants comparativement aux autres produits ban-

caires, a souligné ce responsable. Cette journée d'information a réuni un parterre de cadres de la BEA de six wilayas de l'est du pays, ainsi qu'une potentielle clientèle de cet établissement financier.

A.F./APS



Ain Témouchent

# Une campagne marquée par un grand déficit pluviométrique

■ La campagne labours-semailles 2015/2016, qui a vu la superficie à emblaver portée à plus de 111 000 hectares, toutes céréales confondues, a été marquée à Ain Témouchent, par un grand déficit pluviométrique, a-t-on appris à la direction des services agricoles.

Par Ilham N./APS

«L'analyse des données pluviométriques révèle que la wilaya n'a enregistré qu'une quantité de 272 mm, contre 447 mm pour la même durée en 2014/2015», a indiqué Mohamed Touil, chargé du dossier céréales à la DSA. Pour cette campagne les fellahs ont utilisé, pour une superficie de 111 370 ha, une quantité de 127 470 quintaux de semences et 66 000 autres quintaux d'engrais, a-t-il encore ajouté, soulignant qu'en dépit du déficit pluviométrique, les céréaliers ont respecté les itinéraires techniques. Pour irriguer une partie de la superficie à emblaver, pas moins de 83 kits d'aspersion ont été distribués par



les deux antennes de la Coopérative de céréales et de légumes secs (Ccls) de la wilaya d'Ain Témouchent dans le cadre de l'irrigation de parcelles céréalières et pour pallier les déficits pluviométriques marquant cette saison agricole 2015/2016, a-t-on rappelé. Ces équipements d'irrigation ont été mis à la disposition de 36 fellahs par les antennes de la Ccls d'Ain Témouchent et de Hammam Bouhadjar. Pour s'as-

surer de la réussite de cette opération, la DSA a, en étroite collaboration avec ses partenaires, notamment la chambre d'agriculture et la Ccls, lancé des journées de sensibilisation et de vulgarisation en direction des fellahs autour de l'impérieuse nécessité de recourir à ce genre d'irrigation pour renforcer la campagne labours-semailles. Cette campagne labours-semailles a accordé plus de prio-

rités à la production du blé tendre, très demandé sur le marché, aux lieux et place de l'orge, dont la superficie sera réduite, indique-t-on encore. Il est à rappeler qu'à l'issue de la campagne moissons-battages 2014-2015, pas moins de 2 407 846 quintaux de céréales ont été produits, dont 1 031 432 ont été collectés au niveau des différents points réquisitionnés par ces Ccls à travers la wilaya.

Les quantités collectées doivent augmenter avec la réception des deux projets de réalisation des deux silos métalliques de 100 000 quintaux chacun en cours de réalisation actuellement à Ain Larbâa et Ain Kihal.

I. N./APS

Bouira

## Baisse du nombre des candidats au baccalauréat

Le nombre de candidats aux épreuves du baccalauréat a connu une légère baisse cette année dans la wilaya de Bouira comparativement à l'année précédente, a fait savoir le directeur de l'Education de la wilaya, Rachid Ben Messaoud. Lors d'une conférence de presse consacrée aux examens de fin d'année pour les trois paliers de l'enseignement, M. Ben Messaoud a précisé qu'en 2016 le nombre de candidats devant passer les épreuves du Bac dans la wilaya de Bouira est de 17 761 élèves (dont 5 084 candidats libres), alors qu'en 2015 leur nombre était de 18 542 candidats. En prévision de ces épreuves, qui auront lieu du 29 mai au 2 juin prochains, la direction de l'Education de Bouira a mis en place tous les moyens maté-

riels et humains nécessaires pour assurer le bon déroulement des examens. A cet effet, 54 centres d'examen ouvriront leurs portes dès le premier jour des épreuves et des «mesures fermes» ont été prises pour lutter contre toute sorte de fraude, averti le directeur de l'Education. «Nous avons pris de fermes mesures pour lutter contre la triche au Bac, donc toute tentative ne sera pas tolérée et la loi sera appliquée dans toute sa rigueur», a-t-il indiqué, ajoutant que des médecins et des psychologues seront présents dans les centres d'examen pour assurer la prise en charge médicale et psychologique de tout éventuel candidat malade. D'après les chiffres fournis par M. Ben Messaoud lors de la conférence, plus de 3

870 enseignants vont assurer la surveillance des examens qui se dérouleront en présence de 108 observateurs. «Cette année, le secteur n'a pas connu de grandes perturbations. Le programme d'enseignement a été suivi de façon normale et les questions des examens porteront sur ce programme», a rassuré M. Ben Messaoud. Pour le palier du primaire, il a fait savoir que 298 centres d'examen recevront 13 055 élèves devant passer les épreuves de 5<sup>e</sup> année primaire (5<sup>e</sup> AP) qui auront lieu le 22 mai en cours. Plus de 10 990 élèves se présenteront le 24 mai aux épreuves du Brevet d'enseignement moyen (BEM) dans 45 centres qui seront ouverts à travers la wilaya, a ajouté le directeur de l'Education de Bouira. Ali O./Agences

Tamanrasset

## Divers projets en cours d'exécution pour améliorer le cadre de vie à In-M'guel

Plusieurs projets de développement relatifs à divers secteurs sont en cours d'exécution dans la commune d'In-M'guel (130 km au nord de Tamanrasset) afin d'améliorer le cadre de vie du citoyen, a-t-on appris des responsables de la daïra de Tamanrasset. Une douzaine d'opérations ont été retenues en faveur de cette collectivité de près de 7 000 habitants, au titre du Programme de soutien à la croissance économique (Psce) et du Fonds spécial de développement des régions du sud (Fsdrs), pour un montant global de plus de 114 millions DA, a précisé le chef de daïra,

Mouadhène Abd-Rabbou. Parmi ces opérations, figure la réalisation d'une nouvelle salle de soins dans la localité de Sendeka et la réhabilitation et l'équipement d'une structure similaire à Ifragh-2, dans le but d'améliorer les prestations de santé et d'assurer l'accès de la population aux soins médicaux, a-t-il ajouté. D'autres projets sont pris en charge, notamment des travaux d'aménagement urbain dans la ville d'In-M'guel et une étude technique relative au changement du tracé actuel du réseau d'assainissement au niveau du quartier Kermouine, pour éliminer les «points

noirs» sur le réseau, a-t-il fait savoir. Des travaux de réalisation et de raccordement de réservoirs d'eau potable (AEP) destinés à la population nomade issus des régions d'Arak et In-M'guel, sont également en cours de réalisation, en plus de l'équipement de stations de relevage des eaux usées dans cette collectivité, selon le même responsable. Parallèlement, les services communaux s'emploient à répondre aux attentes des habitants, notamment à en matière d'amélioration du service public.

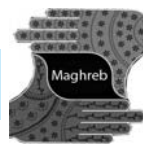
M.H./APS

## Batna Une rallonge de 750 millions DA pour les routes de la ville

UNE RALLONGE supplémentaire de 750 millions DA a été mobilisée au titre du budget complémentaire de la commune de Batna pour réhabiliter le réseau routier de la ville, a indiqué dans un point de presse le président de l'APC, Abdelkarim Maroc. L'opération concernera les routes de plusieurs cités dont Tamachit, Bouzourane et Bouakal inférieure ainsi que la route de Hamla pour laquelle un montant de 350 millions DA a été mobilisé, a indiqué cet élu qui a souligné que le retard mis dans le revêtement de certaines routes est dû au chantier de pose de réseaux divers. Le président de l'APC de Batna a fait également état de l'affectation de huit millions DA pour les travaux de réparation des nids de poule apparus dans plusieurs routes de la ville. Il a également rappelé que l'année 2015 avait connu l'exécution de huit opérations de réhabilitation de routes pour 950 millions DA dont certaines sont toujours en cours de réalisation. Le même édile a indiqué que tous les quartiers de la ville ont bénéficié de projets de routes retenus après consultation de citoyens et comités de quartiers.

R.R.





## Sahara occidental

# Opérer un changement radical pour mettre fin à l'impasse

■ Des experts en relations internationales et sciences politiques de Slovénie ont souligné la nécessité d'un changement radical pour sortir la question sahraouie de l'impasse.

Par Kamel L.

La situation que vivent les réfugiés sahraouis depuis plus de 25 ans interpelle à l'effet d'un changement radical pour sortir la question sahraouie de l'impasse, ont affirmé les membres d'une délégation académique slovène, en marge d'une rencontre à Alger avec les représentants du collectif des journalistes algériens solidaires avec le peuple sahraoui, à l'issue d'une visite dans les camps de réfugiés et dans les territoires sahraouis libérés.

Le sociologue Simon Dreven a mis en avant dans une déclaration l'importance d'une action de sensibilisation au niveau international, face à la situation tragique que vivent les Sahraouis tant dans les camps de réfugiés que dans les territoires sahraouis occupés. Il a expliqué avoir perçu un degré de maturité politique chez les Sahraouis dans les camps de réfugiés. Ils fondent de grands espoirs sur une action de la communauté internationale, de l'Europe notamment, pour trouver une solution en faveur de l'aboutissement de

leur cause juste. Une autre intervenante, l'experte en relations internationales de la faculté de sociologie Cvetka Poprask, a pour sa part salué le rôle de la femme sahraouie qui dénote, a-t-elle dit, une grande maturité politique.

Elle a insisté sur la nécessité de sensibiliser les sociétés européennes à l'histoire de la cause sahraouie et son statut juridique au niveau international ainsi qu'aux souffrances endurées par les Sahraouis du fait de cette situation. La sociologue Rok Ramsak a évoqué les effets sociaux des mines ensevelies par l'occupant marocain et que les eaux de pluie ont entraînées vers les territoires libérés, soulignant la nécessité de dénoncer cette autre forme de violation des droits de l'homme et de mettre la communauté internationale devant ses responsabilités.

Rappelant les préjudices subis par les réfugiés sahraouis en raison des intempéries, il a déclaré : «Ce que nous avons constaté de visu dépasse tout ce qui a été rapporté par les médias», soulignant l'urgence d'une aide humanitaire interna-



tionale. La délégation slovène a effectué récemment une visite dans les camps de réfugiés sahraouis dans le cadre d'un projet d'étude intitulé «L'histoire du peuple sahraoui oublié» mené par la faculté des sciences sociales.

## Le Parti de gauche suédois demande au gouvernement de reconnaître la RASD

Le Parti de gauche suédois a demandé au gouvernement de son pays de reconnaître la République arabe sahraouie démocratique (RASD) pour

contribuer à trouver une solution pacifique au conflit du Sahara occidental. «La reconnaissance officielle de la RASD par le gouvernement suédois est la meilleure contribution que peut apporter son pays pour trouver une solution pacifique au conflit au Sahara occidental», occupé par le Maroc depuis 40 ans, et «une initiative qui pourrait encourager d'autres pays à prendre la même décision», a souligné le Parti suédois dans un communiqué cité par l'agence de presse sahraouie (SPS). «La Suède doit œuvrer pour l'organisation d'un référendum permettant au peuple sahraoui de disposer de lui-

même de son avenir et d'œuvrer en collaboration avec l'Union africaine (UA) au renforcement de l'isolement du Maroc au niveau international», a ajouté le parti politique à l'issue de son Congrès général. Le parti suédois a également appelé à l'exercice «de sanctions économiques contre le Maroc afin de mettre fin à son occupation du Sahara occidental et travailler pour renforcer l'aide humanitaire destinée aux réfugiés sahraouis». En 1963, l'ONU a inscrit le Sahara occidental sur sa liste des territoires non autonomes et il y figure toujours. Le 20 décembre 1966, l'Assemblée générale de l'ONU a réaffirmé le «droit inaliénable» du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination. Dernière colonie en Afrique, le Sahara occidental a été envahi par le Maroc en 1975 après que l'Espagne s'y soit retirée.

K. L./APS

## Mauritanie Arrestation de deux bandes de trafiquants de drogue dans le nord

L'ARMÉE mauritanienne a arrêté deux bandes de trafiquants de drogue et de carburant à l'extrême nord du pays et procédé à la saisie de plus de 500 kg de drogue ainsi que des armes et des équipements, a annoncé l'armée. «Une unité de la deuxième région militaire soutenue par l'aviation a pu maîtriser un groupe de trafiquants dans la zone d'El Hank», a indiqué l'Agence mauritanienne de presse, précisant que ce groupe, qui était à bord d'un véhicule tout terrain, détenait des armes individuelles et collectives et des équipements de communication. L'armée a «saisi des armes, des équipements et 475 kg de drogue», selon la même source. «Une autre unité de l'armée mauritanienne a échangé des tirs dans la zone de Ark Iguidi, à l'extrême nord du pays, avec une bande de trafiquants composée de deux groupes spécialisés dans le trafic des stupéfiants et des hydrocarbures», a ajouté la même source. «L'opération a permis de saisir 100 kg de drogue, une importante quantité de carburant, des armes individuelles et collectives et des moyens de communications et de détruire des puits que les bandes de trafiquants utilisaient pour s'approvisionner en eau», a conclu la même source.

R.M.

## Libye

## Réunion internationale le 16 mai à Vienne

Une réunion sur la Libye se tiendra le 16 mai à Vienne en présence des principaux acteurs régionaux et internationaux, dans le but de soutenir le processus de stabilisation, a indiqué à Tunis la diplomatie italienne. Lors d'une déclaration à la presse, le chef de la diplomatie italienne, Paolo Gentiloni a affirmé avoir invité la Tunisie à participer à la rencontre que nous ferons à Vienne, entre ministres des Affaires étrangères des pays les plus importants de la région, ainsi que des (...) principaux acteurs internationaux. Un effort commun est nécessaire pour aider le processus de stabilisation en Libye, a poursuivi le ministre italien, notant avoir remis cette invitation en son nom et en celui du secrétaire d'Etat américain John Kerry. Cette réunion aura lieu le 16 mai, soit lundi prochain, a dans la foulée précisé la délégation italienne devant la presse.

Fin 2015, l'ancienne puissance coloniale de la Libye avait accueilli à Rome une

réunion internationale axée sur un règlement politique de la crise libyenne. Interrogé par l'AFP, le ministre tunisien des Affaires étrangères a confirmé cette date du 16 mai, tout en précisant ne pas avoir encore donné de réponse à l'invitation.

Pays voisin de la Tunisie, la Libye est livrée aux milices armées depuis la chute du dictateur Mouammar Kaddafi en 2011. Depuis fin mars, le gouvernement d'union dirigé par Fayez al-Sarraj et soutenu par l'ONU tente d'asseoir son autorité. Mais dans l'est du pays, une autorité parallèle est encore en place avec des forces armées qui lui sont loyales, notamment sous le commandement du général Khalifa Haftar. Ce chaos a permis à l'organisation extrémiste Etat islamique (EI) de s'implanter dans le pays. La Tunisie et l'Italie sont très intéressées, pour des raisons historiques, politiques et géographiques, par la résolution de la crise libyenne. «(...) Nous avons un point de vue com-

mun, c'est le soutien au gouvernement présidé par (Fayez al) Sarraj», a encore relevé Paolo Gentiloni, en présence de son homologue tunisien, Khemaies Jhinaoui.

Le diplomate italien a aussi évoqué la lutte commune de Rome et Tunis contre l'Ei. Elle comprend le contrôle des frontières et une collaboration à tous les niveaux afin de garantir la défaite de la menace terroriste, a-t-il fait valoir. Alors que l'Italie est le 2<sup>e</sup> partenaire européen de la Tunisie avec plus de cinq milliards d'euros d'échanges commerciaux, M. Gentiloni, qui était accompagné d'une délégation d'entrepreneurs, a par ailleurs insisté sur le fait que son pays croyait au potentiel du marché tunisien. Si elle a réussi la transition politique née de la révolution de 2011, la Tunisie ne parvient pas à relancer son économie et cherche notamment à attirer davantage d'investisseurs étrangers.

Anis F./Agences

## Tunisie

## Vague de protestations à Ben Guerdane

Une vague de protestations s'est déclenchée lundi après-midi à Ben Guerdane dans plusieurs artères de la ville où les manifestants ont bloqué des routes, envahi le siège de la délégation et obligé le délégué et tout le personnel de quitter les lieux sous la protection de la police. Les protestataires invoquent le fait qu'une centaine de vendeurs de carburant de contrebande

sont bloqués en Libye après avoir franchi la frontière, dimanche soir, pour s'approvisionner en carburant. Un militant associatif, Mongi Mansour, a indiqué que les gens de Ben Guerdane espéraient le déblocage de la situation après la visite du Chef du gouvernement, Habib Essid, vendredi dernier, en Libye. La situation à Ras Jedir avait figuré à l'ordre du jour de la rencontre qu'avait

eu à Tripoli le Chef du gouvernement avec le président du Conseil présidentiel libyen, Fayez El Sarraj. Les deux parties avaient convenu de lever tous les obstacles au rétablissement des échanges commerciaux à travers le passage frontalier de Ras Jedir et de former une commission mixte à cet effet.

F.S.



Allemagne

# Un mort et trois blessés dans une attaque, piste islamiste évoquée

■ Un homme a été tué et trois autres blessés hier dans le sud de l'Allemagne dans une attaque au couteau, au mobile «a priori» islamiste, selon les autorités, qui toutefois n'excluent pas dans l'immédiat le geste d'un déséquilibré.

Par Ali O.

«L'agresseur a fait des déclarations sur place (au moment de l'attaque) qui renvoient à une motivation politique, a priori islamiste. La nature exacte de ces déclarations est en train d'être vérifiée», a dit à l'AFP un porte-parole du parquet de la capitale bavaroise, alors que des agressions aux motivations de ce type ont eu lieu en mars 2016 et septembre 2015 en Allemagne. Le ministre bavarois de l'Intérieur a cependant indiqué que les enquêteurs voulaient aussi vérifier s'il peut «s'agir d'un déséquilibré ou d'une question de dépendance à la drogue». «Tout ça doit encore être éclairci», a dit à la presse Joachim Hermann, ajoutant que le suspect, un Allemand, n'était «pas très coopératif» avec les policiers qui l'ont arrêté.

Selon les autorités, l'assaillant présumé a 27 ans, n'a pas d'origine immigrée et est originaire de Hesse (ouest).

Il a agressé à l'aube vers 05h00 (03h00 GMT) quatre hommes, le premier dans un train, le second sur le quai de la gare de S-Bahn (train interurbains) de Grafing, une petite ville au sud-est de Munich,



puis les deux derniers à l'extérieur de cette station, a expliqué Karl-Heinz Segerer, un porte-parole de la police criminelle bavaroise.

Un homme de cinquante ans est décédé de ses blessures, selon le parquet. Les autres victimes sont âgées de 58, 43 et 55 ans.

Selon des médias locaux, citant

des témoins, l'assaillant a crié «Allah est grand» en arabe. Selon le parquet et la police le suspect a été arrêté sur les lieux du drame, dans cette cité de quelque 13 000 habitants.

«L'agresseur présumé a été arrêté, il n'y a plus de danger pour la population», a assuré une porte-parole de la police, Michaela Gross. Selon elle, la gare a été fermée pour permettre aux enquêteurs de travailler.

«Que cela arrive ici, c'est totalement incroyable (...) nous sommes une petite ville paisible bavaroise de la région de Munich», a dit à l'agence dpa la maire de la bourga-

de, Angelika Obermayr. Si le mobile islamiste de l'attaque était confirmé, il s'agirait de la troisième du genre depuis septembre 2015 en Allemagne.

Les deux précédentes avaient visé des policiers. Fin mars une adolescente de 15 ans, ressortissante germano-marocaine, a gravement blessé un agent dans la gare de Hanovre (nord) à l'occasion d'un contrôle de routine.

Selon les médias allemands, elle a séjourné à la frontière turco-syrienne avant que sa mère, inquiète de sa radicalisation, ne vienne la chercher sur place et la ramener en Allemagne.

En septembre 2015, un Irakien de 41 ans, en liberté conditionnelle après avoir purgé une peine pour appartenance à une organisation «terroriste» et un projet d'attentat contre un Premier ministre irakien en 2004, a été tué par la police après avoir blessé un policier à Berlin. Là aussi, l'arme utilisée par l'agresseur, Rafik Youssef, était un couteau.

L'Allemagne n'a jusqu'à présent pas été touchée par une attaque jihadiste d'ampleur, contrairement à ses voisins français et belge, mais deux combattants germano-phones revendiquant leur appartenance au groupe jihadiste Etat islamique (EI) en Syrie ont menacé le pays et la chancelière Angela Merkel en août 2015. Ils appelaient dans une vidéo leurs «frères et sœurs» à commettre des attentats solitaires «au couteau» par exemple contre les «mécréants». Ils avaient juré vouloir se venger du soutien allemand à la lutte contre l'EI et de la présence de l'armée allemande en Afghanistan. Depuis les attentats du 13 novembre 2015 à Paris, Berlin a à maintes reprises indiqué que l'Allemagne était aussi une cible pour les jihadistes. Elles s'inquiètent en particulier des retours de Syrie et d'Irak de combattants formés aux armes. Selon le renseignement intérieur allemand, au total quelque 740 personnes ont quitté l'Allemagne pour rejoindre des groupes jihadistes comme l'EI ou le front Al-Nosra en Syrie ou en Irak. Un tiers sont rentrés et environ 120 auraient été tués. A. O.



## Points chauds

Agressions

Par Fouzia Mahmoudi

Si cette affaire est loin d'avoir la magnitude de celle qu'a pu avoir en son temps l'affaire DSK, l'affaire Dennis Baupin secoue assez rudement actuellement le microcosme politique et médiatique parisien. En effet, le vice-président de l'Assemblée nationale est aujourd'hui au centre d'un scandale qui entache une fois encore la scène politique française. Celui qui est également député issu du groupe EELV est visé par une enquête préliminaire au lendemain des révélations dans la presse accusant l'écologiste d'agressions sexuelles et de harcèlement sexuel par plusieurs femmes. «L'enquête va s'attacher à recueillir les témoignages des victimes présumées qui se sont exprimés dans les médias, à vérifier les dates et lieux de la commission des faits allégués et à entendre tout témoin utile», détaille le parquet dans un communiqué. À ce stade, «aucune plainte relative à ces faits n'a été reçue au parquet». Les «allégations» parues dans la presse portent «sur des faits susceptibles d'être qualifiés d'agressions sexuelles, harcèlements sexuels, appels téléphoniques malveillants», indique le parquet dans un communiqué. À ce stade, «aucune plainte relative à ces faits n'a été reçue au parquet», et «l'enquête va s'attacher à recueillir les témoignages des victimes présumées», a ajouté le parquet. L'enquête est confiée à la brigade de répression de la délinquance contre la personne (BRDP). Denis Baupin, quant à lui, va déposer une plainte pour «diffamation» à l'encontre de Mediapart et France Inter, les deux médias qui ont révélé l'affaire, a fait savoir son avocat. Le député «prend acte» de l'ouverture d'une enquête préliminaire un peu plus tôt dans la matinée,

et «coopérera bien entendu avec les institutions et le parquet», a déclaré son avocat, M<sup>e</sup> Emmanuel Pierrat, dans un communiqué. Ce dernier conteste «fondamentalement l'idée de harcèlement sexuel et plus encore d'agression sexuelle, lesquels lui sont totalement étrangers». Comme lors de l'affaire Dominique Strauss-Kahn en 2011, ces révélations ont donné un nouvel éclairage aux accusations de sexisme, harcèlement ou agression sexuelle dans le monde politique. La femme de Denis Baupin, la ministre du Logement Emmanuelle Cosse, a martelé sur France Inter : «On parle de faits qui sont d'une extrême gravité. Et si ces faits sont avérés, il faut que ça soit réglé devant la justice. Et si ces faits ne sont pas avérés, il faut aussi que ce soit réglé devant la justice. Il n'y a pas d'autre question, il n'y a pas d'autre choix». Une nouvelle affaire qui également risque d'avoir des répercussions sur François Hollande qui avait pourtant durant sa campagne insisté sur l'exemplarité des collaborateurs et responsables qu'il choisirait s'il était élu président. Mais c'est loin d'être la seule promesse qu'il n'aura pas respectée et les Français ont un avis déjà tranché sur la question au vu des chiffres catastrophiques de sa popularité. Les élections présidentielles sont encore loin, mais pas assez pour réussir, à moins d'un miracle, à retourner la situation en sa faveur et les scandales comme ceux de l'affaire Baupin ne font que renforcer l'impression d'échec accolé à son mandat. F. M.

Rwanda

## Deux anciens bourgmestres jugés à Paris pour génocide

Deux ans après un premier procès en France pour les massacres de 1994 au Rwanda, un deuxième acte s'est ouvert hier: deux anciens bourgmestres comparaissent devant les assises de Paris pour leur participation présumée au génocide. Octavien Ngenzi et Tito Barahira, qui nient les faits, sont accusés d'avoir directement participé au massacre de centaines voire de milliers de Tutsi en avril 1994 à Kabarondo, essentiellement des réfugiés regroupés dans l'église de cette commune de l'est du Rwanda.

A l'ouverture du procès, décrit comme «historique» par la présidente Madeleine Mathieu et qui sera entièrement filmé, les accusés, très calmes et attentifs, ont affirmé qu'ils répondraient aux questions de la cour, ne choisissant pas d'user de leur droit au silence.

Les deux hommes, qui se sont succédé à la tête de la localité, seront jugés pendant huit semaines pour «crimes contre l'humanité» et «génocide», pour «une pratique massive et systématique d'exécutions sommaires» en application d'un «plan concerté tendant à la destruction» du groupe ethnique tutsi.

Un procès fleuve pour un génocide éclair: à Kabarondo, les tueries étaient terminées avant la fin avril, avec l'entrée de la rébellion tutsi du Front patriotique rwandais

(FPR, actuellement au pouvoir). Alors que le génocide, qui fit au moins 800 000 morts, n'a pris fin qu'en juillet à Kigali.

Trente-huit jours d'audience, 31 tomes de procédure et pas moins de 90 témoins. Un procès compliqué par l'état de santé de Tito Barahira, 65 ans en juin, qui doit être dialysé trois fois par semaine. De ce fait, les audiences seront écourtées les lundis et mercredis.

Veste tabac sur pantalon blanc, moustache et cheveux grisonnants, Barahira est assis sur un fauteuil rembourré bleu, plus confortable que le banc en bois du box où se trouve Ngenzi, 58 ans, chemise sombre et fines lunettes. Le premier s'est dit «retraité», le second «ingénieur forestier».

Cette première journée sera essentiellement consacrée à la sélection des jurés et à l'identification des témoins. En dépit de la satisfaction des victimes de voir un second procès se tenir en France, l'atmosphère s'est alourdie depuis deux ans. Quand, en mars 2014, Pascal Simbikangwa, ancien capitaine de l'armée rwandaise, est condamné à 25 ans de réclusion pour complicité de crimes de génocide, l'heure est au rapprochement entre Kigali et Paris après trois ans de rupture des relations diplomatiques (2006-2009). Le vent a tourné à nouveau après un non-lieu en octobre 2015 pour le prêtre Wenceslas Munyeshyaka, le

premier Rwandais visé par une plainte en France. Pourtant, ce second procès devrait donner à voir «un génocide plus concret, avec des témoins venus du Rwanda», pour Alain Gauthier, président du Collectif des parties civiles pour le Rwanda (CPCR), à l'origine de la plupart des enquêtes ouvertes en France sur le génocide. Il attend que «les victimes soient enfin reconnues comme telles».

L'enquête judiciaire décrit Tito Barahira et Octavien Ngenzi, bourgmestres respectivement en 1977-1986 et 1986-1994, comme des «donneurs d'ordre», personnages-clés d'une administration qui allait glisser au service des tueurs. Le matin du 13 avril, des témoins affirment avoir vu Barahira armé d'une lance à une réunion sur un terrain de football où il aurait appelé à «travailler», c'est-à-dire à tuer des Tutsi.

Peu après, des centaines de réfugiés arrivés les jours précédents ont été regroupés à l'extérieur de l'église: en quelques heures, des centaines furent pourchassés jusque dans l'église et tués à coups de machettes, gourdins ou grenades, selon des survivants. Condamnés en leur absence à la prison à vie par des tribunaux populaires rwandais «gacaca» en 2009, ils encourrent la même peine en France.

S. A.



Ouverture du 17<sup>e</sup> Festival européen en Algérie

# Le chanteur nigérien Bombino enflamme le public algérois

■ Le chanteur nigérien Bombino a animé lundi à Alger, la cérémonie d'ouverture du 17<sup>e</sup> Festival culturel européen en Algérie, prévu du 9 au 21 mai, devant un public survolté, dans une ambiance festive.

Par Adéla S./APS

Une vingtaine de chansons ont été entonnées deux heures durant en Tamacheq, par Bombino et les trois musiciens qui l'ont accompagné à la salle Ibn Zeydoun de l'Office Riadh el Feth (Oref) dans des atmosphères euphoriques.

Très vite adopté par le public algérois venu en nombre, allant jusqu'à occuper les allées prévues pour les déplacements des spectateurs, Bombino a réveillé les atavismes, à travers les gammes pentatoniques caractérisant la mélodie targuie rendue dans des rythmes ternaires incitant au déhanchement.

Parmi les pièces présentées dans le gros son des cadences 6/8 (berouali), reggae, falk, rock'n'roll et blues, «*Tar Hanin*», «*Jaguar*», «*Tim Tar*», «*Azaman Tiliade*», «*Iyat Ninhay*», «*Ackokas*», «*Amidinine*» et «*Aman*». Evoquant dans ses chansons la beauté des pay-

sages sahéliens, la vie en communauté, l'amitié, les us et coutumes des Touaregs, l'immensité du désert dans sa dimension poétique et l'amour, le chanteur nigérien entend transmettre «*un message de paix et de fraternité*». Vêtus d'accoutrements traditionnels targuis, le batteur américain Corey Wilhelm, le bassiste mauritanien Dia Youba et le guitariste algérien Hama, ont brillamment accompagné Bombino qui grattait sa guitare hypnotique sans médiateur (petite lame en écaille ou en plastique de forme triangulaire utilisée pour faire vibrer les cordes), avec un doigté prompt et aisé.

En présence du ministre délégué chargé des Relations avec le Parlement Tahar Khaoua et de la ministre de la Poste et des Technologies de l'Information et des Télécommunications Houda lmane Feraoun, le public a savouré chaque moment du spectacle dans l'allégresse et la volupté.



Dans une ambiance plus apaisée invitant à la pensée et au recueillement, «*Inar*», un autre titre de Bombino, a été dédié à la mémoire de son musicien, guitariste, jouant également du Djembé (percussion à une seule peau), Tamidi Tine, récemment disparu. Né en 1980 à Tidène

(Agades- Niger), Bombino, de son vrai nom Omara Moctar, est un artiste engagé qui a fait de sa guitare, un «*symbole de résistance*» à une époque d'instabilité où l'on considérait cet instrument comme «*signe de rébellion*».

Exilé à deux périodes différentes en Algérie puis au Burkina

Faso, il fut découvert par le réalisateur américain Roy Wyman qui, appréciant l'originalité de ses chansons, a décidé de l'aider à faire ses premiers enregistrements.

Depuis Bombino a participé à plusieurs manifestations internationales, comptant actuellement à son actif cinq albums : Group Bombino - Guitars from Agadez, vol. 2 (2009), Agamgam 2004 (2010), Agadez (2011), Nomad (2013) et son dernier opus Azel (2016).

Auparavant et après la diffusion des hymnes nationaux algérien et européen, le chef de la Délégation européenne en Algérie Marek Skolil, sur scène avec l'ensemble des ambassadeurs des pays européens participant à ce festival, a prononcé l'allocution d'ouverture de cette manifestation annuelle qui se déroulera à Alger, Annaba, Béjaïa, Oran et Tizi Ouzou.

Placé sous le thème «*Les couleurs de l'Europe*», la 17<sup>e</sup> édition de ce festival sera animée durant deux semaines par quinze pays réunis sous la bannière de la délégation européenne avec un programme où la lecture, le folklore, la musique, le théâtre et le cinéma européens seront fortement présents.

Le 17<sup>e</sup> Festival culturel européen en Algérie se poursuit mardi dans les salles de l'Oref avec au programme, la Hongrie et l'Allemagne qui présenteront respectivement de la musique pop-folklore avec la formation Vidampark-Cimbalband et du cinéma, avec deux films d'animation pour enfants.

A. S./APS

Azzedine Mihoubi :

## «L'Etat ne produit pas la culture mais prépare l'environnement adéquat»

L'Etat «*ne produit pas la culture*» mais prépare l'environnement adéquat à la créativité et à l'action culturelle, a indiqué lundi à El Eulma (Sétif) le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi.

Au cours de l'inauguration du théâtre régional d'El Eulma qui a fait l'objet d'une grande opération de réhabilitation, le ministre a précisé que la société est «*seule responsable*» de la production culturelle et de la création, rappelant les grandes réalisations dans le secteur de la culture citant le théâtre de Biskra, en cours de réalisation, que le ministre avait inspecté dimanche.

M. Mihoubi a, à cette occasion, souligné que «*le secteur de la culture doit beaucoup au président de la République Abdelaziz Bouteflika*» qui a doté, a-t-il précisé, «*le sec-*

teur de moyens permettant à la culture de devenir un élément essentiel dans la vie des citoyens». Il a rappelé, à ce propos, que la dernière révision constitutionnelle a consacré la culture en Algérie, la considérant un droit fondamental pour les citoyens, à l'instar du droit à la santé ou à l'éducation.

M. Mihoubi a ajouté que l'étape de la culture de consommation est révolue et que le pays a accédé à l'étape de la production et l'investissement dans la culture devant constituer «*une valeur ajoutée*» pour la société, appelant les acteurs de la scène culturelle à l'avantage de créativité et de production culturelle de qualité.

Le ministre de la Culture avait entamé sa visite à El Eulma par l'inauguration du théâtre régional de la ville dont les travaux de réha-

bilitation ont nécessité une enveloppe financière de 130 millions de dinars, avant de présider l'ouverture des journées littéraires de la ville qui devront se poursuivre trois jours durant.

Au cours de la cérémonie, l'ordre de mérite culturel a été décerné au réalisateur Ahmed Rachedi, au journaliste Achour Chorfi et à la poétesse Oum Sihem.

Le ministre a assisté à la générale de la pièce «*Kanou houna, kanou maâna*» (ils étaient là, ils étaient avec nous) produite par la coopérative Afkar oua Founoun d'El Eulma, sur un texte de Nasser Chouar et co-réalisé par le dramaturge Wahid Achour.

«*Kanou houna, kanou maâna*» rend hommage aux hommes de lettres algériens.

Racim C.

Œuvre de l'orientaliste Wilfrid Scawen Blunt

## Un livre sur l'Emir Abdelkader traduit de l'anglais à l'arabe

Une traduction en arabe du livre de l'écrivain anglais Wilfrid Scawen Blunt «*Desert hawk, Abdelkader and the French conquest of Algeria*» (le faucon du désert: Abdelkader et l'occupation française de l'Algérie) préfacée par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, paraîtra prochainement chez Al-Ahram Center for Publishing and Translation, selon le journal égyptien «*Al-Ahram*».

Le directeur d'Al-Ahram Center for Publishing and Translation et le traducteur égyptien Sabri Mohammad ont récemment signé le contrat relatif à ce livre consacré au

fondateur de l'Etat algérien moderne et leader de la résistance dans l'ouest algérien durant l'occupation l'Emir Abdelkader (1808-1883).

Lors d'un périple en Algérie en 1874, l'écrivain anglais Wilfrid Scawen Blunt a eu beaucoup de sympathie pour la population locale qui subissait l'oppression et le joug de l'occupation française. L'amour voué par la population à son héros, l'Emir Abdelkader, a suscité l'admiration de l'orientaliste.

Ecrivain, poète et orientaliste, Wilfrid Scawen Blunt a effectué de nombreux

périple au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, notamment en Algérie, dont il défendait les populations et les cultures.

Il était surtout un fervent opposant à l'impérialisme occidental. Ses écrits (prose et poésie) en témoignent.

«*The Future of Islam*» (1882), «*Secret History of the English Occupation of Egypt*» (1907), «*Atrocities of Justice under the English Rule in Egypt*» (1907), «*Gordon at Khartoum*» (1911) et «*The Poetical Works*» (1914) sont quelques-uns de ses ouvrages.

R. C.

### RENDEZ-VOUS CULTURELS

Salle Ibn Khaldoun

14 mai :

Le trio français IGIT s'invite à Alger pour une soirée musicale

Le 15 mai à 15h :

C'est dans le cadre du festival européen d'Alger que le public est invité à une représentation théâtrale autrichienne pour enfants intitulée «*Moments Magique*» ainsi qu'un concert de musique Fado avec l'artiste portugaise Cuca Roseta

Bibliothèque nationale

Du 14 au 16 mai :

Des artistes et professionnels algériens et étrangers prendront part à un colloque sur les arts et les littératures africaines. Ce colloque est organisé par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel.

La Coupole d'Alger

(Complexe Olympique Mohamed-Boudiaf)

2 juin :

Le rappeur Maître Gims anime un spectacle



## Coup-franc direct

Les enchères ne s'arrêtent pas

Par Mahfoud M.

Le président du MCA, Ghrib, est en colère. Et pour cause, des joueurs s'annoncent chez lui au Mouloudia sans qu'il n'ait pensé à les contacter. C'est devenu une chose courante à l'approche de chaque fin de saison que des joueurs s'improvisent managers et annoncent des destinations «extravagantes» alors qu'ils n'ont pas le niveau pour y évoluer. Ils sont poussés par l'appât facile car ils savent qu'en parlant d'un grand club ils pourront attirer d'autres formations et seront en position de force dans les négociations pour exiger des salaires faramineux alors qu'ils ne méritent même pas le tiers. Ces joueurs et leurs managers procèdent ainsi pour pouvoir ensuite jouer dans un club qui leur offrira une rente sans avoir trop à se fatiguer, vu qu'ils savent que certains dirigeants de football sont ignorants et ont été à plusieurs fois trompés par ce genre de procédé. Les choses devraient-elles continuer de cette sorte ? Il faut savoir que tant qu'il n'y aura pas une réglementation claire qui accompagne les opérations de transfert, cela ne changera pas et certains dirigeants de club trouveront, à chaque fois, leur compte en trempant dans certaines magouilles qui ne sont pas faites pour aider le football algérien à sortir de cette crise.

M. M.

Paradou AC

### Zetchi avoue que ses joueurs sont très convoités

PLUSIEURS joueurs du Paradou AC sont convoités par des équipes de Ligue 1 algérienne de football, dont l'ES Sétif qui s'apprête à disputer la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique, a-t-on appris auprès de Kheireddine Zetchi, président du club de Ligue deux. «Certains présidents de clubs de Ligue 1 m'ont sollicité pour bénéficier des services d'un bon nombre de mes joueurs, mais pour l'heure rien n'a été encore fait», a déclaré Zetchi. L'ESS est notamment sur les traces de deux éléments pacistes : Douadji et Benkhelifa. Le président sétifien Hassan Hamar compte même se déplacer à Alger dans les prochains jours pour négocier le transfert de ces deux joueurs, quitte à les avoir à titre de prêt. «Une chose est sûre, deux éléments de l'équipe seront prêtés, mais j'ai l'intention de garder l'ossature de l'effectif afin de jouer la montée en Ligue 1 la saison prochaine», a encore dit Zetchi. Douadji, ainsi que son coéquipier Mouadane portent actuellement et à titre de prêt, les couleurs du DRB Tadjenanet, nouveau promu en Ligue 1, une expérience que

Zetchi a beaucoup vantée. «Les dirigeants du DRBT se sont montrés exemplaires avec nous. Ils espèrent garder encore les deux joueurs pour une autre saison, mais je n'ai encore pas tranché sur la question», a-t-il expliqué. Outre Douadji, Mouadane et Benkhelifa, le meilleur buteur du PAC cette saison, Benayad est lui aussi convoité par des équipes de l'élite, alors que l'international olympique, Benghit est pressenti pour un transfert en Europe. Tous ces joueurs sont issus de l'Académie de football du PAC créée en 2007. Une Académie devenue un véritable réservoir des sélections algériennes des jeunes catégories. La sélection des moins de 20 ans compte dans ses rangs huit joueurs du PAC, alors que celle des moins de 17 ans en renferme 6. Un autre produit de l'Académie du PAC, l'international «A» Bensebaini, porte cette saison, à titre de prêt, les couleurs de Montpellier (Ligue 1, France). Il n'est pas à écarter de le voir atterrir dans un autre club de l'hexagone «au cas où Montpellier ne lève pas l'option d'achat avant le 15 en cours», a précisé Zetchi.

Portugal

### Slimani ne remportera pas le titre

LES CHANCES de Sporting Lisbonne où évolue l'international algérien, Islam Slimani, de décrocher le titre de champion du Portugal sont devenues très minimes après la victoire de Benfica sur le terrain de Maritimo (0-2), dimanche soir dans le cadre de la 33<sup>e</sup> journée. Grâce à cette victoire, Benfica reprend son fauteuil de leader que cette formation a perdu la veille au profit des coéquipiers de Slimani, vainqueurs à domicile face au Vitoria Setubal (6-0). Disposant de deux points d'avance sur les voisins de Sporting, Benfica devrait décrocher le titre lors de la réception de Nacional Madeira, où évolue l'international algérien Hichem Belkaroui, le week-end prochain au moment où son dauphin rendra visite à Braga dans le cadre de l'ultime journée de l'épreuve. Sporting, qui a longtemps occupé le poste de leader, devra regretter sa défaite à domicile contre Benfica au cours de la phase retour, une défaite en

passé de lui coûter le trophée du championnat. Même regret pour l'international algérien, Slimani, auteur de 26 buts en championnat, mais qui lui sera difficile de rattraper le meilleur buteur de la «Liga Nos», le Brésilien Jonas (Benfica) qui en compte 31.

### Championnat saoudien Madoui réussit son pari

LA FORMATION saoudienne d'Al-Wehda, dirigée par l'entraîneur algérien Kheireddine Madoui, a assuré son maintien en division 1, grâce à sa victoire à domicile face à Al-Taâwon (2-1), dans le cadre de la 25<sup>e</sup> et avant-dernière journée du championnat. Un succès qui permet au club basé à Djeddah de se hisser à la 10<sup>e</sup> place au classement avec 28 points, à cinq longueurs du premier reléguable Al-Raed, qui sera en concurrence directe avec Al-Qadissiyah pour une place aux barrages maintien-relégation. Les équipes de Najran SC et Hajer sont d'ores et déjà reléguées en deuxième division. Madoui s'est engagé avec Al-Wihda en novembre dernier pour deux ans et demi, succédant à l'Uruguayen Juan-Jacinto Rodriguez Araujo, limogé pour mauvais résultats. L'ancien défenseur international algérien avait conduit l'ES Sétif (Ligue 1/Algérie) à la victoire finale en Ligue des champions d'Afrique 2014 aux dépens de l'AS Vita Club de la RD Congo (aller 2-2, retour 1-1). Madoui (39 ans) a reçu en janvier dernier à Dubaï (Emirats arabes unis) le trophée du meilleur entraîneur arabe de l'année 2015, pour le compte du 7<sup>e</sup> Prix Sheikh Mohamed Bin Rashed Al-Maktoum de créativité sportive.

Affaire USC

## Un véritable imbroglio

Le scandale du match CRBAF-ASK concernant directement l'US Chaouia qui a goûté aux affres du purgatoire à cause du nul concédé par les gars d'Aïn Fekroun, continue à alimenter la polémique avec de nouvelles révélations fracassantes.

Le président de l'USC sera entendu par la commission de discipline



Ph. S. D. R.

Par Mahfoud M.

En effet, l'attaquant du CRBAF, Hicham Souakir, a jeté un véritable pavé dans la marre en déclarant que les joueurs ont été contraints de lever le pied par les supporters et laisser l'adversaire égaliser. Le joueur a avoué que la raison de l'irruption des fans sur le stade et l'arrêt de jeu qui s'en est suivi sont dus au fait que ces derniers ont demandé, tout simplement, aux joueurs de laisser les Khroubis égaliser pour les sauver de la descente, et dans le même temps enfoncer les Chaouis, en raison d'un différend entre les deux formations qui

remonte au temps où les deux teams évoluaient ensemble en Inter Régions. Il est clair que les déclarations de Souakir changent toute la donne et montrent qu'il y a eu magouille pour emmener l'USC à descendre comme l'avait déclaré le président, Abdelmadjid Yahi, qui avait indiqué que les gars d'Aïn Fekroun ont tout fait pour sceller le sort de son équipe. Toutefois, la LFP ne voit pas les choses de la même manière, puisque le président, Mahfoud Kerbadj, estime que le match CRBAF-ASK s'est déroulé dans des conditions réglementaires et que tout s'est bien passé lors de cette rencontre. Kerbadj avoue aussi

que les déclarations de Souakir ne peuvent rien changer étant donné qu'il n'évoque pas un cas de corruption. Le patron de la Ligue a plutôt chargé le président de l'USC en avouant que ce dernier ne se devait pas de porter de tels jugements envers des responsables de la FAF et de la LFP et que c'est irresponsable de les accuser. C'est pour cela que Kerbadj compte le faire passer par la commission de discipline pour apporter des précisions quant à ces déclarations. On apprend, à ce propos, qu'il passera devant la commission de discipline lundi prochain.

M. M.

MC Alger

### Ghrib face au dilemme des joueurs en fin de contrat

Dix joueurs de l'effectif du MC Alger (Ligue 1 algérienne de football), dont six titulaires, verront leur contrat expirer en juin prochain, au moment où la direction n'a pas encore entamé les négociations pour les prolonger. Il s'agit du gardien de but Faouzi Chaouchi, des défenseurs Redouane Bachiri, Abderrahmane Hachoud, Ayoub Azzi, Sofiane Benbraham, Taoufik Zeghdane, ainsi que les milieux de terrain Karim Hendou, Kacem Mehdi, Amir Karaoui et Khaled Gourmi. Le manager général du club Omar Ghrib,

revenu aux affaires de l'équipe, après une suspension de 27 mois, a déclaré qu'il allait entamer les négociations avec les cadres à l'issue du match face au CS Constantine, prévu vendredi prochain au stade Omar-Hamad dans le cadre de la 28<sup>e</sup> journée du championnat. En cas de victoire, le Mouloudia va assurer son maintien parmi l'élite au moment où la saison a été sauvée par une 8<sup>e</sup> Coupe d'Algérie dans l'histoire du club. Le dirigeant du MCA, qui a reçu carte blanche de la part de l'ac-

tionnaire majoritaire du club Sonatrach, aura du mal à convaincre certains éléments de prolonger, à l'image de Hachoud et Karaoui, très convoités avant même la fin de la compétition. En matière de recrutement, le club compte engager 5 joueurs au maximum selon Ghrib, qui compte jouer les premiers rôles la saison prochaine. Enfin, la barre technique devrait être dirigée par Djamel Menad, sollicité avant la finale de la Coupe d'Algérie, mais qui n'a toujours pas été relancé.

### Prix Marc-Vivien Foé 2016 Ghezzal devancé par Boufal

LE MILIEU international marocain de Lille OSC, Sofiane Boufal, a remporté lundi le Prix Marc-Vivien Foé 2016, décerné conjointement par RFI et France 24 au meilleur joueur africain de Ligue 1 française de football de la saison. Le joueur marocain, auteur de 11 buts et 5 passes décisives en 29 matchs en Ligue 1, a engrangé 189 points devant le Sénégalais Cheikh N'Doye du SCO Angers (108 points) et l'ailier international algérien de Lyon Rachid Ghezzal (81 points). «Boufal a été le plus régulier que son dauphin Cheikh N'Doye. Le Sénégalais a surtout été étincelant en première partie de saison avec Angers, quant à Ghezzal, il a réellement commencé à briller à partir de janvier, sous la direction du nouvel entraîneur de Lyon Bruno Genesio», écrit RFI. Boufal, qui succède dans le palmarès du Prix au Ghanéen André Ayew, devient le troisième joueur marocain distingué après Marouane Chamakh (2009) et Younés Belhanda (2012). Depuis 2011, le trophée du meilleur joueur africain de Ligue 1 porte le nom de Marc-Vivien Foé en hommage au joueur camerounais brutalement décédé pendant un match au stade Gerland de Lyon le 26 juin 2003.



# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

## La route qui tue

### 38 morts et plus de 1 500 blessés en une semaine

TRENTE-HUIT personnes ont été tuées et 1 599 autres ont été blessées suite à 1 249 accidents de la circulation survenus durant la période du 1<sup>er</sup> au 7 mai, au niveau national, indique hier un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Mostaganem avec cinq personnes décédées et 46 autres

blessées, dans 28 accidents de la route. Les éléments de la Protection civile sont par ailleurs intervenus pour l'extinction de 630 incendies urbains, industriels et incendies divers et ont mené 4 724 opérations diverses dont l'assistance et les secours aux personnes en danger, selon la même source.

R. N.

## Tizi-Ouzou

### 15 000 sachets de lait pasteurisé saisis sur des distributeurs spéculateurs

LES SERVICES de la direction du commerce de la wilaya de Tizi-Ouzou ont saisi, hier mardi, 15 000 sachets de lait pasteurisé sur des distributeurs spéculateurs au niveau de la localité de Draa Ben Khedda (11 km à l'ouest de la wilaya). Ces distributeurs profitaient de la pénurie de ce produit, conséquence de l'arrêt de la laiterie de Draa Ben Khedda, pour s'adonner à la spéculation et dans des conditions marquées par la rupture de la chaîne du froid et absence d'hygiène alimentaire. Ils proposaient trois sachets de lait pasteurisé à 100 dinars. Pris en flagrant délit de spéculation et de non-respect des conditions de commercialisation de ce produit, les services de sécurité ont été alertés. Les deux auteurs de cette spéculation ont été convoqués pour être auditionnés. Il est à noter que depuis le 3 mai dernier, Tizi-Ouzou est confronté au problème de disponibilité sur le marché du lait en sachet pasteurisé après la mise à l'arrêt de la principale laiterie de Draa Ben Khedda pour des raisons techniques. Néanmoins, les travaux de réparation de la panne en question ont pris fin et la production devait reprendre hier même.

### Descente policière dans un bar clandestin servant de lieu de débauche

Dans le cadre de la lutte contre le commerce illicite de boissons alcoolisées et les lieux de débauche, les éléments de la Brigade de recherche et Investigation (BRI) relevant de la sûreté de Wilaya de Tizi-Ouzou ont effectué, au milieu de la semaine écoulée, une descente dans un local de vente illicite de boissons alcoolisées servant également de lieu de débauche, sis au chemin de wilaya 128 reliant Tizi Ouzou à Boghni. Selon la cellule de communication de la sûreté de wilaya de Tizi Ouzou, cette opération a permis l'arrestation de

10 personnes dont deux femmes et le tenancier. Présentés au parquet de Tizi-Ouzou avant-hier pour vente illicite de boissons alcoolisées, création d'un lieu de débauche, prostitution, et détention de stupéfiants à des fins de consommation personnelle, les mis en cause ont été mis en détention préventive.

### Un réseau de voleurs de véhicules démantelé

Un réseau de malfaiteurs spécialisé dans le vol de véhicules a été démantelé au début du mois courant par les éléments de la sûreté urbaine de Tamda, dans la commune de Ouaguenoune (15 km à l'est de la wilaya de Tizi Ouzou), a indiqué, hier, la cellule de communication de la sûreté de wilaya dans un communiqué. Selon les précisions fournies par la même source, en date du 6 mai dernier et lors d'une patrouille à travers le secteur de compétence, des policiers ont interpellé un individu suspect dans un parking à Tamda alors qu'il allait quitter les lieux à bord d'un véhicule volé. Après l'avoir interrogé, les policiers ont réussi à identifier un second individu qui circulait à bord d'un véhicule et a pris la fuite à leur arrivée. Un troisième individu a été arrêté lui aussi dans le cadre de la même enquête. L'enquête a révélé que le véhicule volé appartient à un citoyen que les trois individus avaient agressé la veille dans la localité voisine (Boudjima) avant de prendre la fuite vers une destination inconnue. Les deux individus arrêtés ont été présentés lundi dernier pour association de malfaiteurs en vue de la commission d'un délit, vol qualifié avec usage de violence et de véhicule au parquet de Tigzirt qui les a placés en détention préventive. Le troisième individu, identifié, demeure activement recherché.

Hamid M.

## Panama Papers 22 personnalités algériennes dévoilées



Djalou@hotmail.com

## Page Bordj Badji Mokhtar

### Découverte d'une cache d'armements et de munitions

■ Une cache contenant un important lot d'armements et de munitions a été découverte mardi à Bordj Badji Mokhtar (wilaya d'Adrar) par un détachement de l'Armée nationale populaire, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Par Younès D.

« Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte antiterroriste, et grâce à la permanente vigilance des forces de l'Armée nationale populaire, un détachement a découvert, ce matin du 10 mai 2016, à Bordj Badji Mokhtar/6<sup>o</sup>RM, une cache contenant un important lot d'armements et de munitions, suite à

une patrouille de reconnaissance près des frontières sud du pays», précise-t-on de même source. En matière d'armements, cette opération de qualité a permis de saisir «une rampe lance-missiles à 12 tubes (107 millimètres), un missile BM-21, deux fusils mitrailleurs de type FMPK, un fusil mitrailleur de type RPK, deux pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, et deux

fusils à répétition». Pour les munitions, elle a permis la saisie de «9 obus pour mortier 120 millimètres, 6 obus pour canon 76 millimètres, 2 960 balles de différents calibres, 2 chargeurs pour fusil mitrailleur de type RPK, 3 chargeurs pour pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, et 50 kilogrammes de nitrates d'ammonium», conclut le MDN.

Y. D./APS

## Oran

### Du théâtre pour aider les candidats du Bac à surmonter leur stress

L'association culturelle El Amel d'Oran propose des spectacles de théâtre pour aider les candidats

au baccalauréat à surmonter leur stress et angoisse, à l'approche du déroulement de cet examen. Le pré-

sident de l'Association, Mohamed Mihoubi, lui-même homme de théâtre, a adressé des invitations aux établissements scolaires pour que leurs élèves puissent venir assister à des one-man-shows, programmés au conservatoire Ahmed-Wahby d'Oran, les 20 et 21 mai prochains. «Ces spectacles sont gratuits et seront destinés à tous les lycées», a indiqué Mohamed Mihoubi, ajoutant que cette initiative s'inscrit dans le cadre d'un concours du meilleur comédien auquel prendront part une centaine d'amateurs du 4<sup>e</sup> art venus de différentes wilayas de l'ouest. Le lauréat de ce concours sera primé et programmé, durant le mois du ramadan, à présenter son spectacle au petit théâtre de l'association. R. C.

### Prévention contre les intoxications alimentaires à Béjaïa Une caravane sillonnera 24 communes en dix jours

LA DIRECTION du commerce veut anticiper les choses en ce qui concerne la prévention contre les intoxications alimentaires. Pour ce faire, une campagne de sensibilisation et de prévention ciblant les consommateurs et les commerçants a été lancée sur une durée d'une dizaine de jours, soit jusqu'au 19 du mois en cours. La caravane est composée de plusieurs équipes issues de la direction du commerce, la Protection civile, la direction de la santé, l'association de la défense des intérêts des consommateurs «Talsa» et d'autres associations. Elle a pris le départ depuis le siège de l'inspection du commerce sis aux quatre chemins. Cette caravane va sillonner 24 communes issues de 14 daïras en dix jours seulement, commençant par les communes de Béjaïa et Oued-Ghir hier et ciblant les lieux très fréquentés par le public. Les commerçants, les citoyens sont approchés et sensibilisés sur ce phénomène qui se produit le plus souvent en été à cause parfois de la méconnaissance des règles d'hygiène, de conservation ou le non-respect de la chaîne du froid. Des conseils sont dispensés aux citoyens en leur faisant prendre conscience de certaines pratiques commerciales qui peuvent exposer leur santé au danger. Autrement dit, ne pas acheter des produits qui sont exposés dehors, au soleil, la vérification de la date de péremption du produit avant son achat. Les commerçants sont sensibilisés aussi sur certains comportements à éviter, notamment l'exposition des produits au soleil et leur responsabilité en cas d'intoxication du consommateur pouvant conduire à des sanctions. Les restaurants, les cafés maures, les marchés de proximité et hebdomadaires sont ciblés par les membres de la caravane. Pour rappel, la DCP avait enregistré l'an dernier plus de 400 intoxications alimentaires dont la majorité avait été recensée dans les fêtes de mariage, les écoles et à l'université.

Hocine C.

## Vente-dédicace

La librairie «Tout pour l'Algérie» a le plaisir de vous inviter le samedi 14/05/2016 à 14h à une rencontre avec Nadjib STAMBOULI autour de son livre : «Ma piste aux étoiles», éditions casbah. Lieu : 04 rue du 1<sup>er</sup> Novembre (Cité 66 logements) - Zerelda. Le public est cordialement invité.